

25/02/2016 : Remise en cause de Schengen : « un casse-tête pour les frontaliers » – Anne Sander (PPE, Fr)

« Tous les jours, nous apprenons qu'un nouveau pays membre de l'espace Schengen rétablit les contrôles d'identité à ses frontières nationales pour contrer l'afflux d'immigrés clandestins. La Belgique est la dernière en date », a déclaré Anne Sander, députée européenne LR-PPE à l'occasion d'une conférence qu'elle présidait ce matin au Parlement européen sur le thème : « Réviser Schengen : quels impacts pour les zones frontalières ? »

« Si des contrôles sont nécessaires, ils impactent néanmoins lourdement le quotidien de ceux qui vivent sur ces frontières et qui ont l'habitude de se déplacer: de longs embouteillages sont apparus sur nos routes et les coûts commencent à se faire sentir pour les entreprises et les particuliers », a expliqué l'eurodéputée alsacienne.

« D'après les récentes études, le coût du rétablissement des contrôles aux frontières intérieures – de l'ordre de 470 milliards d'euros sur 10 ans – est largement supérieur à l'investissement demandé pour sécuriser les frontières extérieures! Aidons la Grèce et l'Italie à limiter l'entrée des migrants, mettons en place des gardes-frontières européens, améliorons l'enregistrement des migrants et l'échange d'informations entre administrations. »

« En attendant, nous devons trouver des solutions pour que le quotidien des européens dans les régions frontalières ne se transforme pas en parcours du combattant », a conclu Sander.

Contexte

La remise en place de contrôles aux frontières dans de nombreux pays européens change les conditions de mobilité et d'échanges au sein de l'Union européenne. La Commission européenne dénombre 1,7 millions de travailleurs frontaliers et 57 millions de mouvements de transports routiers transfrontaliers annuels qui pourraient être impactés.

La réunion du « groupe de travail sur la coopération transfrontalière » a réuni plus de 70 personnes et a permis de faire un état des lieux des contrôles aux frontières en Europe, d'évaluer les impacts sur les zones frontalières et de réfléchir aux différents scénarii permettant un équilibre entre gestion des flux migratoires, sécurité intérieure et entrave à la libre circulation au sein de l'UE.